

Un mode d'accueil collectif

Le multi-accueil

(crèche)

C'est un lieu encadré par des professionnels de la petite enfance. Il offre plusieurs types d'accueil : réguliers, occasionnels ou en urgence.

Deux sites reçoivent chacun jusqu'à 20 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h :

Le multi-accueil
« Aux nouveaux nés »
à Nouvion

Le multi-accueil
« Comptines et Gribouillis »
à Rue

Les activités :

- Jeux de manipulation, ateliers manuels ;
- Activités psychomotrices ;
- Jeux d'éveil et de logique ;
- Lectures, contes...

Le tarif :

Il comprend le temps d'accueil, les couches, le repas et les fournitures pédagogiques. Il est établi par la CAF et est déterminé par la composition du foyer et les revenus (quotient familial).

Inscriptions :

Toute l'année, sur rendez-vous.

Un service d'accompagnement à l'accueil individuel

Le Relais Petite Enfance

(RPE)

C'est un lieu d'accueil libre et gratuit qui propose :

1) Aux parents et futurs parents habitant le territoire :

- Une information sur les modes d'accueil ;
- La liste des assistants maternels agréés ;
- Un accompagnement pour vos démarches administratives ;
- Des modèles de documents (contrats...).

2) Aux assistants maternels habitant le territoire et aux personnes souhaitant exercer cette profession :

- La possibilité de communiquer les places disponibles ;
- Des informations sur l'agrément, le statut, les droits et obligations de la profession ;
- Des moments d'échanges et de partage ainsi que des réunions de professionnalisation ;
- De la documentation et un journal trimestriel.

3) Aux enfants accompagnés de leur assistant maternel agréé :

- Un lieu pour rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes ;
- Des ateliers d'éveil proposant des temps de jeux et d'activités adaptés à leur âge ;
- Un lieu de socialisation pour se préparer à l'école.

Un mode d'accueil individuel

Les assistants maternels agréés

Agréés par les services du Conseil départemental, l'assistant maternel accueille les enfants de 0 à 12 ans à son domicile.

L'assistant maternel :

- est employé et rémunéré par les parents ;
- peut accueillir jusqu'à 4 enfants simultanément en fonction de l'agrément qui lui est remis par le Président du Conseil départemental ;
- est soumis à une obligation de formation et fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement par les services de PMI (Protection Maternelle Infantile) ;
- doit se référer à la convention collective des parents particuliers employeurs.

La liste des assistants maternels exerçant sur le territoire est disponible sur demande auprès du Relais Petite Enfance ou sur le site de la CAF « monenfant.fr »

** Vous souhaitez devenir ou employer un assistant maternel ? Prenez contact avec le Relais Petite Enfance de la Communauté de communes (coordonnées au verso).*

Le service petite enfance se mobilise pour :

- offrir un accompagnement aux familles ayant besoin d'un mode d'accueil pour leur(s) jeune(s) enfant(s) ;
- mettre en œuvre des conditions d'accueil de qualité, qu'il soit individuel ou collectif ;
- accompagner les familles via l'organisation d'actions de soutien à la parentalité.



+ d'infos : www.ponthieu-

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Un lieu « ressource » pour l'accueil individuel

Tél. : 03 22 27 33 24 ou 06 38 39 41 65

@ : rpe@ponthieu-marquenterre.fr

MULTI-ACCUEILS (crèches)

Des structures adaptées aux tout-petits

Multi-accueil « Aux nouveaux nés »

68, RD 1001 - 80860 Nouvion

Tél. : 03 22 24 43 13

Multi-accueil « Comptines et Gribouillis »

Rue du Bosquet 80120 Rue

Tél. : 03 22 28 26 21

@ : creche@ponthieu-marquenterre.fr

PÔLE PETITE-ENFANCE

Une coordination des différents services

33 bis route du Crotoy - 80120 RUE

Tél. : 03 22 27 33 24

@ : rpe@ponthieu-marquenterre.fr

www.ponthieu-marquenterre.fr

Les services autour de la petite enfance

Assistants maternels Multi-accueils (crèches) Relais Petite Enfance

Un accompagnement pour les familles et des modes d'accueil adaptés aux tout-petits

